

## DIALOGUE ET PARTAGE DE L'INFORMATION AVEC NOS PARTIES PRENANTES

L'ANSM est fortement mobilisée dans la poursuite de son engagement en matière d'information de ses publics. Son engagement en matière de santé publique a été renforcé en intégrant davantage d'actions d'information pour chacune de ses politiques de santé.

L'Agence a d'ailleurs poursuivi le déploiement d'une approche pédagogique de ses communications, avec une stratégie d'information de plus en plus proactive qui se manifeste à travers notamment ses relations avec les médias et ses parties prenantes, et a accentué sa présence sur les réseaux sociaux. Elle développe aussi une stratégie de communication fondée sur une vision intégrée de la communication interne et de la communication externe, qui participe fortement à l'engagement de ses collaborateurs.

En 2023, l'ANSM a poursuivi sa politique de santé publique pour lutter contre le mésusage des médicaments, en déployant notamment une campagne de communication d'envergure à destination du grand public.

### Pour en savoir plus sur l'information des publics :

<https://ansm.sante.fr/qui-sommes-nous/nos-missions/informer-echanger-avec-notre-environnement/p/informer-nos-publics#title>

*Les médicaments ne sont pas des produits ordinaires, ne les prenons pas à la légère : l'ANSM déploie une campagne d'information et de sensibilisation pour favoriser le bon usage des médicaments*

L'ANSM est engagée depuis de nombreuses années pour améliorer l'utilisation, la prescription et la dispensation des médicaments<sup>16</sup>. Chaque médicament possède des conditions d'utilisation qui lui sont propres et qu'il convient de respecter pour assurer son efficacité et sa sécurité. Une mauvaise utilisation des médicaments peut avoir des conséquences graves en entraînant davantage d'effets indésirables, l'inefficacité du traitement, voire une aggravation de la maladie.

Depuis 2022, la lutte contre le mésusage fait l'objet d'une politique de santé publique pilotée par l'ANSM. En tant qu'acteur principal de la sécurité des patients exposés aux produits de santé, il est essentiel de pouvoir appréhender le sujet de manière globale, en complément de l'approche centrée sur une classe thérapeutique en particulier. La politique de santé publique permet d'agir en amont, en nous positionnant dans le champ de la prévention. Cette politique, co-construite avec les parties prenantes, est axée à la fois sur l'identification des classes/molécules à risque et sur la pédagogie et la sensibilisation de tous à cette thématique.

*« Le bon usage des médicaments est un enjeu de santé publique majeur qui nous concerne tous, des professionnels de santé aux patients. Chacun a un rôle à jouer, à chaque étape, pour favoriser la bonne utilisation des médicaments. À partir de situations du quotidien, cette campagne vise à nous interpeller sur l'usage de nos médicaments. »*

Dr Christelle Ratignier-Carbonneil  
directrice générale de l'ANSM

Dans ce contexte, en juin 2023, l'ANSM a déployé une campagne d'information et de sensibilisation à destination du grand public pour favoriser le bon usage des médicaments. Cette campagne interpelle chacun sur son usage des médicaments à partir de quatre situations et rappelle les bons réflexes à adopter. En fil rouge, un message clé : avant de prendre un médicament ou de modifier votre traitement, demander toujours conseil à un professionnel de santé.

---

<sup>16</sup> Lire aussi les chapitres « Favoriser le bon usage du médicament » et « La surveillance de l'usage non conforme », pages 44 et 47.



La campagne se poursuivra en 2024.

**Pour découvrir la campagne : [www.lesmedicamentsetmoi.fr](http://www.lesmedicamentsetmoi.fr)**

### La campagne en quelques chiffres

- Plus de 3 millions de vues de la vidéo de campagne
- Plus de 9 millions de personnes touchées par les posts Instagram et LinkedIn
- Plus de 550 000 personnes touchées par les spots audio
- Plus de 1,7 million de personnes touchées par la diffusion de la campagne sur Internet

## Médicaments vasoconstricteurs par voie orale : l'ANSM recommande de les éviter en cas de rhume

Un vasoconstricteur est un médicament dont l'action vise à désencombrer le nez.

Des risques sont associés à l'utilisation de médicaments contenant de la pseudoéphédrine (vasoconstricteurs par voie orale), destinés à soulager les symptômes du rhume. Le grand public connaît ces médicaments notamment sous les noms d'Actifed Rhume, Dolirhume, Humex Rhume, Rhinadvil Rhume, Nurofen Rhume, etc.

Infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral, convulsions, mais aussi réactions cutanées graves, insomnies, etc., sont autant d'événements indésirables qui peuvent être liés à la prise de ces vasoconstricteurs.

À ces risques d'effets indésirables connus de longue date ont été ajoutés d'autres risques à partir de données de pharmacovigilance et de la littérature médicale. Il s'agit :

- Du syndrome d'encéphalopathie réversible postérieure (PRES) ;
- Du syndrome de vasoconstriction cérébrale réversible (RCVS).

Tous ces effets indésirables sont susceptibles d'apparaître chez des patients sans antécédent médical ni facteur de risque, quelles que soient la dose et la durée du traitement par pseudoéphédrine.

Bien que faibles en fréquence, l'ANSM considère que ces risques sont trop graves au regard du caractère non indispensable de ces produits (un rhume guérit spontanément en 7 à 10 jours). La persistance des cas – en dépit des actions déjà mises en place en France –, associée au caractère non indispensable des vasoconstricteurs, a conduit l'ANSM, en octobre 2023, à déconseiller leur utilisation. Le Collège de la médecine générale, le Conseil national professionnel d'ORL, ainsi que l'Ordre national des pharmaciens et les syndicats de pharmaciens d'officine (Union de syndicats de pharmaciens d'officine et Fédération des syndicats pharmaceutiques de France) se sont associés à cette recommandation de ne pas recourir à la pseudoéphédrine par voie orale pour soulager les symptômes du rhume.

En complément de ses interventions dans les médias sur ce sujet, à l'automne 2023, l'ANSM a adressé cette recommandation par e-mail directement aux pharmaciens et prescripteurs français concernés en mars 2024.

D'autre part, au regard des derniers risques identifiés (PRES et RCVS), dès février 2023, l'ANSM a demandé la réévaluation des médicaments contenant de la pseudoéphédrine au niveau européen, ces vasoconstricteurs étant aussi disponibles chez nos voisins européens. À l'issue de cette évaluation, l'Agence européenne des médicaments (EMA) a demandé l'ajout de nouvelles contre-indications et mises en garde dans les notices et résumés des caractéristiques du produit des médicaments. Pour l'ANSM, cette mesure ne suffit pas à réduire le risque d'effets indésirables possiblement graves. C'est pourquoi elle a exprimé un avis divergent auprès de l'EMA et rappelle de façon régulière que le rhume guérit en 7 à 10 jours sans médicaments.

<https://ansm.sante.fr/actualites/en-cas-de-rhume-evitez-les-medicaments-vasoconstricteurs-par-voie-orale>

## Présenter le visage d'une Agence engagée

La stratégie de communication interne et d'accompagnement des projets stratégiques a pour ambition de :

- Informer sur la vie interne de l'Agence et ses actualités externes pour mieux engager les collaborateurs ;
- Continuer à accompagner les grands chantiers de transformation de l'Agence et ses enjeux stratégiques ;
- S'inscrire dans une démarche RSE et la valoriser ;
- Favoriser les moments de convivialité pour créer du lien à l'heure du travail hybride.

Cette stratégie repose à la fois sur :

- Sur le site intranet qui constitue, avec ses 3 320 000 consultations en 2023 (soit une moyenne de 276 000 vues par mois, + 11 % par rapport à 2022), l'outil de référence en matière de communication interne. Des enquêtes menées régulièrement auprès des équipes montrent que ce media leur permet de se sentir bien informés ;

- Des événements, de différentes natures (conférences pour décrypter, animations pour sensibiliser, événements de convivialité pour accueillir et pour créer du lien, etc.), mais qui concourent tous au même objectif, celui de favoriser la transversalité et le mieux travailler ensemble. 38 ont été organisés en 2023 ;
- Le programme des journées thématiques qui vise à resserrer les liens et à développer le sentiment et la fierté d'appartenance (sensibilisation pour insuffler de bonnes pratiques, engagement solidaire et pour un avenir durable, moments de partage pour le plaisir d'être ensemble).

Parmi les nombreuses actions de 2023, quatre temps forts :

1. L'évolution de notre site intranet qui propose une nouvelle éditorialisation et valorisation des contenus ainsi que de nouvelles fonctionnalités qui tendent vers un réseau social. Ce nouveau média, plus moderne et intuitif, a vu ses consultations augmenter de 11 % par rapport à l'ancien site et a connu un pic record de consultations à hauteur de 387 000 à son ouverture, le 11 mai 2023.
2. L'organisation des 30 ans de l'Agence, le 18 septembre 2023, événement entièrement dédié aux équipes. L'occasion de célébrer 30 années au service de la santé des patients. Un heureux anniversaire et un instant de convivialité entre collègues.
3. Le soutien ou la participation à des causes avec, pour fer de lance, l'engagement de l'ANSM dans la course Odyssée pour Octobre rose, et la distribution à toutes les équipes des chocolats de Noël fabriqués par l'ESAT de Saint-Pée.
4. Un premier pas vers l'engagement des collaborateurs afin qu'ils deviennent les ambassadeurs de l'Agence en relayant les communications sur la campagne Bon usage des médicaments ou les actions en faveur de la démarche RSE sur les réseaux sociaux.

### Publications scientifiques de l'ANSM en 2023<sup>17</sup>

---

Au cours de l'année 2023, des agents de l'ANSM ont été auteurs ou coauteurs de **36** publications d'articles scientifiques dans des revues internationales à comité de lecture, ainsi que de huit publications de présentation lors de congrès.

Ces travaux ont exploré divers domaines, tels que la pharmacovigilance, l'hémovigilance, les essais cliniques, ou le contrôle des médicaments. Cette diversité reflète l'étendue de l'expertise de l'Agence et sa contribution à tous les enjeux de santé publique. Ces contributions reflètent l'engagement continu de l'ANSM envers l'excellence scientifique et la promotion d'une culture de transparence et de partage des connaissances.

Pour faciliter et harmoniser cette activité, l'Agence a introduit une charte de publication scientifique en décembre 2022. Cette charte définit les principes de publication scientifique de l'ANSM, contribuant ainsi à renforcer notre démarche en matière de recherche et de diffusion des connaissances.

---

<sup>17</sup> Voir la liste complète en annexe 2 page 133.

## UNE FORTE IMPLICATION DES USAGERS DANS LA GESTION DE LEUR SANTÉ

« La contribution des usages et des citoyens dans les prises de décision en matière de santé est inscrite dans la loi depuis 2002. En réalité, cette implication des patients ne s'est faite que de manière progressive, et si l'on peut dire que les choses s'améliorent, il est clair que beaucoup reste encore à faire pour reconnaître vraiment le rôle des patients dans la gestion de leur propre santé. Mes actions et participations à diverses représentations des usagers et patients s'inscrivent pleinement dans cette vision à la fois intégrative et d'intérêt général. Il me semble normal que les premiers concernés par un système justement créé pour eux soient engagés dans des décisions qui vont très directement impliquer leur vie ou celles de leurs proches. »

Jean-Philippe Plançon, vice-président du conseil d'administration de l'ANSM

### Consulter son interview complète à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité des patients :

[https://www.linkedin.com/posts/ansm\\_patientsafety-santaezpublique-daezmocratiesanitaire-activity-7109467872543821824-PuxF?utm\\_source=share&utm\\_medium=member\\_ios](https://www.linkedin.com/posts/ansm_patientsafety-santaezpublique-daezmocratiesanitaire-activity-7109467872543821824-PuxF?utm_source=share&utm_medium=member_ios)

## DONNÉES 2023

- Publication de **111** actualités
- Diffusion de **50** newsletters
- **4 404 626** visiteurs uniques sur [ansm.sante.fr](http://ansm.sante.fr)<sup>18</sup> et **10 772 274** de pages vues, en diminution de 3,1 % en un an
- **8** webinaires d'information et d'échanges avec les professionnels de santé, les associations de patients et les exploitants et industriels
- **14 582** retombées media
- **71** interviews données
- X (anciennement Twitter) : **43 765** abonnés (+ **1 255** nouveaux abonnés, soit une augmentation de **2,95 %** par rapport à 2022)
- LinkedIn : **120 042** abonnés (+ **20 826** nouveaux abonnés, soit une augmentation de **20,99 %** par rapport à 2022)
- YouTube : **3 920** abonnés (+ **666** nouveaux abonnés, soit une augmentation de **20,47 %** par rapport à 2022)

---

<sup>18</sup> Consulter l'évolution du nombre de visiteurs sur le site internet de l'ANSM en annexe 2 page 132.